Mon entreprise est virtuelle...

Chez Candeliance EP, une entreprise lilloise, tout est fictif. Et pourtant, la société réinsère chaque année plusieurs dizaines de demandeurs d'emploi. PAR YAËL GOOSZ

Silex, quartz blanc, porphyre rouge gravillonné : Valérie, 20 ans, stylo en main, examine des échantillons de roches agglomérées et hésite sur le matériau qu'elle va proposer à son client, une mairie de l'agglomération lilloise, qui cherche à renouveler son parc de lampadaires et de bancs publics. En face d'elle, Marie, la standardiste, prend sa plus belle voix pour tenter d'apaiser une cliente qui se plaint de n'avoir toujours pas reçu ses flacons de parfum : Bernard, le livreur, est en congé maladie pour plus d'une semaine...

Candeliance EP est une entreprise lilloise qui, depuis 1995, vend des produits de beauté, principalement à une clientèle allemande et suisse, qui consulte les catalogues de la firme sur CD-ROM. Depuis la rentrée, elle s'est aussi lancée dans l'éclairage public et le mobilier urbain : le personnel doit

« C'est un jeu de rôle qui permet aux stagiaires d'apprendre à se comporter en entreprise. »

mettre au point un catalogue à l'usage des élus de la région. Un document, en réalité, que personne ne consultera, car Candeliance EP n'existe pas. Elle n'a ni stock ni camion de livraison. C'est l'une des 4 600 entreprises d'entraînement aujourd'hui en activité dans le monde qui travaillent à la réinsertion économique des chômeurs de courte ou longue durée.

« Nous vendons du vent », plaisante Renée Caby, la directrice, qui a été pendant quinze ans chef d'entreprise, avant de se consacrer entièrement à ce *« projet humain »*. *« Nos contrats de travail sont fictifs, les salaires et les produits aussi. »* Le livreur Bernard n'existe pas non plus. Les bureaux, installés au deuxième étage d'une ancienne maison d'imprimeur, donnent sur les façades de brique rouge du quartier de Fives. Les vrais-faux employés de Candeliance EP simulent l'entreprise d'aujourd'hui, ses conditions de travail et ses contraintes. *« C'est un jeu de rôle qui permet aux stagiaires d'apprendre à se comporter en entreprise »*, explique Renée Caby. Ceux-ci, placés par l'ANPE ou les missions locales, sont en immersion totale pendant trois à cinq mois. Des formateurs se relaient pour les initier aux métiers du tertiaire (secrétariat, comptabilité, accueil) et les préparer aux exigences de leur futur employeur : se lever tôt, arriver à l'heure, avoir des objectifs, les respecter... Grâce aux subventions du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, les stagiaires sont formés gratuitement et perçoivent entre 300 et 700 euros d'indemnité mensuelle.

Atypique, l'entreprise virtuelle de Renée Caby n'est toutefois pas unique en son genre : près de 130 entreprises pédagogiques (EP) couvrent le territoire français. *« C'est un jeu de rôle en réseau,* insiste Pierre Troton, directeur du réseau national des EP, basé à Roanne (Loire), la première ville de France à avoir développé ce concept. *Toutes les EP échangent leurs produits, de manière à créer des flux économiques virtuels. »* A Lille, la livraison des produits Candeliance est assurée par Autodis, une entreprise pédagogique située à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), qui achète ses véhicules en empruntant de l'argent à la vraie-fausse banque de crédit Ecotech, basée à Lille... Courrier et chèques sont traités par une poste et une banque elles aussi virtuelles.

Sept mille stagiaires sont ainsi accueillis chaque année en France. Une goutte d'eau par rapport aux 2,4 millions de demandeurs d'emploi recensés en France. Mais le taux de placement dépasse 60 %. *« Nous sommes là pour redonner confiance à des gens qui traversent des situations de détresse sociale »*, justifie Renée Caby. Si son passage par l'EP est concluant, le stagiaire peut espérer rejoindre un vrai poste de comptable ou de secrétaire chez Candeliance, l'entreprise marraine, réelle celle-là, basée à Villeneuve-d'Ascq. A 24 ans, Virginie Stenwercker, en recherche d'emploi depuis l'obtention d'un bac STT, a eu cette chance. Après un passage par Candeliance EP, elle est aujourd'hui caissière dans un supermarché de Wattignies, près de Lille. *« Grâce à Candeliance,* explique-t-elle, *j'ai compris que j'avais suffisamment de ressources en moi pour trouver du travail. »*

Mais ce n'est pas l'avis de tous. Le président lillois d'AC ! (Agir ensemble contre le chômage), Serge Havet, est plus sceptique sur les capacités de ces entreprises à résorber le chômage. *« Un tiers des stagiaires restent sur le carreau »*, accuse-t-il. Malgré six mois chez Candeliance, Najat, 20 ans, doit toujours se contenter de missions d'intérim : *« Candeliance ? Ça n'a servi à rien,* estime-t-elle. *Pour décrocher un contrat de longue durée, mieux vaut être blonde, en minijupe et décolleté sexy. »* Justin, cadre de 56 ans, originaire du Bénin, connaît les mêmes difficultés de réinsertion. *« Je suis toujours chômeur,* déplore-t-il, *malgré ma formation en EP. Mais c'est sans doute lié à mon âge et à ma couleur de peau. »*

Le succès dépend surtout de la motivation du stagiaire. Pour obtenir son embauche, à l'été 2003, comme gestionnaire de paie dans une maison de quartier à Lille, Jodie Stopin, 25 ans, s'est fait violence. *« J'ai appris à lutter contre un naturel qui me poussait à mettre en avant mes lacunes plutôt que mes qualités. »* Pour Jodie, l'épreuve a été concluante : le 15 janvier, son CDD a été transformé en CDI. *« Notre méthode est évidemment perfectible,* reconnaît Pierre Troton, qui souhaiterait l'élargir à d'autres formations que le tertiaire. *J'aimerais convaincre l'Education nationale d'ouvrir les EP aux élèves dès la seconde, afin d'éviter les erreurs de parcours. »* France Duforeau, PDG de Candeliance, souligne quant à elle la nécessité pour les entreprises de s'investir davantage dans la formation. *« Qu'elles ne s'étonnent pas, autrement, de ne pas trouver de main-d'œuvre correspondant à leurs besoins. »*

En attendant, à Lille, Renée Caby poursuit la refonte de son entreprise virtuelle. Fini, la parfumerie ! Candeliance EP s'occupera bientôt uniquement de mobilier urbain et d'éclairage public, afin de préparer les futurs stagiaires à de nouveaux métiers (vente, conseil, logistique). Bernard et son camion pourraient bien alors reprendre du service... ■

Renée Caby *(debout)*, directrice de Candeliance EP, est là pour redonner confiance à des gens qui traversent des situations de détresse sociale ■

S. JARRY/MAXPPP

Entreprises pédagogiques, mode d'emploi

Le concept d'entreprise virtuelle est né en Allemagne au lendemain de la Première Guerre mondiale. Des milliers de jeunes soldats reviennent alors du front et cherchent à se réinsérer dans une économie en crise. Agriculteurs avant 1914, la majorité d'entre eux ne peuvent plus exercer cette activité : les Alliés occupent leurs terres et beaucoup sont handicapés ou invalides. Seule solution : le secteur tertiaire, notamment l'administration. Pour faciliter leur reconversion, le ministère allemand du Travail met en place des *Übungsfirmen*, des entreprises pédagogiques dans lesquelles les stagiaires occupent un poste fictif et simulent leur activité future.

La France ne s'intéressera au dispositif que dans les années 80, avec la montée du chômage et du taux d'échec scolaire. La première entreprise pédagogique française voit le jour à Roanne, la ville dont Jean Auroux, ancien ministre du Travail, est à l'époque député maire. D'autres villes, Lille notamment, suivront, sous l'impulsion des Directions départementales du travail. Il existe aujourd'hui 4 600 entreprises pédagogiques dans le monde, dont 995 en Autriche, 617 en Allemagne et 130 en France. 60 % de leurs ressources proviennent des régions, le reste étant versé par l'Etat (dans le cadre du stage insertion-financement-emploi), les Assedic et l'Europe (par le biais du Fonds social européen). Le demandeur d'emploi est censé suivre de 430 à 725 heures de formation réparties sur une période de trois mois. S'il a plus de 26 ans, il perçoit une indemnité mensuelle de 600 euros. Il touche moitié moins s'il a moins de 26 ans Y. G.

Réseau national des entreprises d'entraînement ou pédagogiques (REEP). Tél. : 04.77.23.26.70 ou www.reep.asso.fr